

Image not found or type unknown



## Coupure d'energie et courrier

Par **stephvz**, le **07/06/2017** à **09:30**

bonjour, mon fournisseur d'electricite veut me couper le courant. je sais qu'il doit me prevenir a l'avance de cette procedure, ma question est la suivante: doit il le faire obligatoirement par courrier (recommande ou pas) ou un simple mail suffit?  
merci d'avance pour vos reponses  
steph